

Athénée Royal d'Uccle 1

EFA « La petite école dans la prairie »

Section fondamentale

Avenue Paul Stroobant, 72 B – 1180 Uccle

Tél. : 02/374.95.52 Fax : 02.374.56.20

Fondamental@aru1.be www.la-petite-ecole.be



Uccle, le 7 septembre 2023

Concerne les élèves de P3

Chers parents,

A partir du mardi 3 octobre 2023, votre enfant se rendra à la piscine Longchamp.

Équipement : *dans un sac en toile marqué au nom de l'enfant* :

- maillot (short interdit)
- bonnet
- essuie de toilette
- prévoir un bonnet (capuchon) pour la sortie

Voici l'horaire des 14 séances, sous réserve, de changement en fonction des imprévus :

Octobre 2023 - les mardis après-midi : 3, 10 et 17

Novembre 2023 - les mardis après-midi : 7, 14, 21 et 28

Décembre 2023 - les mardis après-midi : 5, 12 et 19

Janvier 2024 - les mardis après-midi : 9, 16, 23 et 30

Le cours de natation est obligatoire.

Le prix de 78 € comprend l'entrée à la piscine et les déplacements en bus. L'intervention des maîtres d'éducation physique brevetés est payée par l'école.

Merci de payer ce montant pour **le 27 septembre 2023 (paiement en une fois) OU 2 X 39€ (les 27/9 et 27/10)** au plus tard sur le compte :

BE80 0682 4784 9777

en communication : « natation + nom de l'enfant + classe »

Les élèves ne nageant pas se rendront dans d'autres classes. Si pas de C.M. ou de motif écrit, un travail leur sera donné.

Attention : pas d'objet de valeur (bijoux, boucles d'oreilles, montre, ...). Les enseignants ne seront pas responsables en cas de perte ou d'oubli.

Les titulaires et moi-même, nous nous tenons à votre disposition si vous désirez des renseignements complémentaires.

En vous remerciant pour votre confiance.

Christian De Weerd, directeur de la section fondamentale